

Une Autre Voix

Le bulletin d'information de

Édito

Bon anniversaire

Un an déjà !!!

Face aux difficultés d'information liées à la régionalisation et aux interdits du protocole sur le droit syndical (non signé par notre organisation syndicale), la CGT Urssaf Paca avait décidé de développer la communication à partir de 2015 avec la création d'un journal "une autre voix" complété par un bulletin ponctuel "Flash info".

Ces moyens d'information vont très prochainement être diffusés aussi à l'Urssaf de Corse avec qui des mutualisations de fonctions sont en cours avec l'Urssaf Paca.

Ce type de communication syndicale est très rare dans les Urssaf et se limite pour la région Languedoc-Roussillon avec "Le Picotin" et à la région Nord-Pas-de-Calais avec également "une autre voix".

Ce journal se veut être l'expression d'une autre façon de penser face à l'information ciblée et orientée des medias nationaux mais également des directions.

Notre rôle, notre devoir, est de vous informer de la situation réelle afin que chacun, en toute liberté, puisse se déterminer.

Notre ambition est de vous faire connaître ce qui se passe réellement dans le monde du travail et notamment dans toutes les Urssaf de France.

Notre souhait est que chaque site, chacun d'entre vous, s'empare de ce moyen d'expression pour faire remonter son ressenti ou ses revendications sur

cgt.urpaca@yahoo.fr



Retirez la
lettre de
cadre
ministérielle



Tordre le cou aux idées reçues

Au 1^{er} janvier 2015, après des longs mois de débats houleux et de prévisions alarmistes, le gouvernement allemand instaurait, 65 ans après la France, un salaire horaire minimum de 8,50 €.

Un an plus tard, le tsunami tant redouté sur le marché du travail n'a pas eu lieu et l'instauration de ce salaire n'a eu aucun effet sur le marché du travail, contrairement à ce qu'avaient annoncé les institutions proches du patronat allemand.

Certes, les 128 000 mini jobs à 450 € par mois ont été supprimés mais dans un même temps 700 000 emplois réguliers ont été créés.

Comme quoi, ce n'est pas parce que l'on instaure des minimas pour les salariés que le marché du travail va en être dégradé.

Rengaine du MEDEF que l'on entend à longueur d'année dans notre pays.



« La régression sociale ne se négocie pas, elle se combat. »

Henri Krasucki



NOS INTERVENTIONS

Agents n'ayant pas eu de mesure depuis plus de 5 ans

Lors de l'instance nationale de concertation du 15 octobre 2015, Jean-Luc Macina, délégué syndical régional, a représenté le syndicat CGT de l'Urssaf Paca.

Lors du débat sur les agents n'ayant pas eu de promotion depuis plus de 5 ans, il a réussi à faire admettre à Mme Catherine Lorphelin, directrice du réseau Urssaf, que des mesures doivent être prises par les directions locales.

Ci-dessous extrait du procès verbal officiel fourni par l'Acoss.

Si vous êtes concernés par ce sujet, contactez vos représentants sur sites ou cgt.urpaca@yahoo.fr

Jean-Luc MACINA (CGT) s'appuie quant à lui sur le point 2.3 de la lettre de cadrage de la politique salariale 2016 relatif au « cas particulier des salariés non attribuables depuis 5 ans ». Tout d'abord, il demande comment les Directions apprécieront la perte de pouvoir d'achat des agents sur les 5 dernières années.

Ensuite, il souligne un point de désaccord. Un paragraphe stipule que la « procédure doit donner lieu à une proposition d'entretien individuel explicatif en cas d'absence de mesure salariale à son issue ». Or il serait plutôt souhaitable que les entretiens dépassent le simple stade du constat. Si le paragraphe est consacré à des agents ne bénéficiant d'aucune mesure depuis 5 ans, certains sont dans cette situation depuis 10 ans sans que leur cas soit atypique.

Il conviendrait donc de formuler de réelles propositions afin que ces agents bénéficient à l'avenir d'une mesure promotionnelle.

Catherine LORPHELIN partage ce principe. C'est pourquoi il a été considéré que, si au bout de 5 ans et même 10 ans, cela doit effectivement exister, aucun point de compétence n'a été donné à un agent, il convient, à minima, d'échanger, pour comprendre la raison de cette situation et envisager un accompagnement en formation à mettre en place. La priorité doit être donnée à ces salariés.

Catherine LORPHELIN indique que la DRH a un système qui existe pour calculer la perte du pouvoir d'achat avec l'évolution du coût de la vie, elle ajoute que cela peut concerner par exemple des agents ayant souffert d'un long arrêt, qui ont pu être défavorisés par l'évolution du coût de la vie.

Donnant - donnant

Cette année encore, la direction demande au personnel " sénior " de l'informer sur la date prévisible de leur départ en retraite. Ceci en vertu de la GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et compétences) afin de prévoir éventuellement à ces départs.

Elle rappelle quand même les règles conventionnelles qui régissent ces situations mais estime que ce délai est trop court.

Soyons clair, le principal objectif est de gérer la pénurie sur fond de suppressions de postes.

Dans certaines professions, des mesures ont été mise en place sous forme de primes afin d'inciter le personnel à donner des dates de départ fiables et suffisamment tôt pour que les RH puissent organiser une GPEC convenable.

Reprenant ce principe nous avons proposé l'attribution de prime supplémentaire si le salarié fait connaître sa date de départ plus tôt que le délai conventionnel qui est de 2 mois pour une indemnité conventionnelle de 3 mois de salaire.

Nos propositions :

- 1 an avant le départ prévu → prime de 4 mois de salaire.
- 2 ans avant le départ → prime de 5 mois de salaire.
- 3 ans avant le départ → prime de 6 mois de salaire.

Pour l'instant la direction rejette nos propositions.

Pourtant il faudra bien qu'elle comprenne que si l'on demande un effort au personnel, il faut que ce soit du " donnant, donnant ".

VIE PROFESSIONNELLE

L'assistante sociale d'entreprise, un service méconnu à développer

Depuis plusieurs années, il existe sur le site de Marseille des permanences d'une assistante sociale pour le personnel.

Son rôle englobe plusieurs domaines :

- La famille avec l'aide à la constitution des divers dossiers couverts par la CAF (allocations familiales, aide au logement, etc.)
- Pour la maladie avec l'aide envers les différentes caisses maladie, invalidité et incapacité, reconnaissance de travailleurs handicapés, etc.
- Pour la retraite (régime général et complémentaire) avec l'aide à la constitution et la régularisation de dossiers, le chiffrage des retraites (complètes et progressives), etc.
- L'intervention auprès de divers organismes.

Tous les agents l'ayant déjà consultée peuvent attester de l'intérêt de ce service qu'il faut maintenir et développer.

La régionalisation a créé un principe d'égalité entre les sites.

Nos collègues d'Avignon, Digne, Gap, Nice et Toulon doivent pouvoir bénéficier, eux aussi, de ce service.

Les délégués CGT ont posé cette question sur tous les sites et les délégués CGT au CE l'ont soutenue lors de la séance plénière du 23 décembre.

La direction étudie cette proposition qui naturellement à un coût.

A suivre



SOCIÉTÉ

Comprendre ce qui est en train de se passer

En cette période où le monde politique a trahi le monde du travail, il est particulièrement difficile de retrouver ses repères. Plus que jamais, nous pensons qu'il devient indispensable de revenir aux fondamentaux.

Cette citation intégrale d'Henri Krasuki, ancien secrétaire de la CGT, permet de resituer le débat pour mieux comprendre ce qui est en train de se passer

" Rien ne fait plus de mal aux travailleurs que la collaboration de classes. La lutte de classes, au contraire, est la base de l'unité, son motif le plus puissant. C'est pour la mener avec succès en rassemblant l'ensemble des travailleurs que fut fondée la CGT. Or la lutte de classes n'est pas une invention, c'est un fait. Il ne suffit pas de la nier pour qu'elle cesse : renoncer à la mener équivaut pour la classe ouvrière à se livrer pieds et poings liés à l'exploitation et à l'écrasement. " "
La régression sociale ne se négocie pas, elle se combat ! " H. Krasucki

Cette citation prend tous son sens lorsqu'on la replace dans le contexte actuel et dans la surenchère des propositions du patronat.

Il faut se rappeler la déclaration du patron des patrons, Pierre Gattaz, qui annonçait en 2014 la création d'un million d'emplois si on allégeait les charges des entreprises.

Le gouvernement a accédé à sa demande avec les 41 milliards d'euros d'aides supplémentaires accordées aux entreprises dans le cadre du pacte de responsabilité. Résultat : des bénéficiaires qui ont augmenté mais pas de créations d'emplois et un chômage qui explose.

Voilà que maintenant, le même va plus loin en demandant de nouvelles exonérations, exige le plafonnement des indemnités ordonnées par les prud'hommes et veut encore plus de flexibilité pour licencier.

Les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent avait dit un ministre dans les années 1950. Le gouvernement ferait bien d'y songer avant de s'engouffrer dans une spirale qui ruine le pays.



TOUT NEUF ET DÉJÀ EN SOLDE



Témoignages d'autres régions

La régionalisation continue de produire partout des effets néfastes sur notre travail.

La CGT propose à tous les salariés de s'exprimer afin que dans toute la France les problèmes que nous vivons, au jour le jour, dans notre activité professionnelle soient débattus.

N'hésitez pas à envoyer votre témoignage à

Cgt.urpaca@yahoo.fr

Urssaf Pays de Loire

L'activité des agents de la production TI ISU est de plus en plus incompréhensible et ingérable depuis la mise en place du 3 en 1 (nouveau système applicable au TI) en mai 2015. Nous sommes en permanence confrontés à des blocages transactionnels du SNV2, à des feux rouges, à des situations tendues avec nos responsables et à des traitements automatiques sans explication. Malgré la multiplication des CAP et des aller-retours de notre direction à l'Acoss rien ne bouge.

Sommes-nous trop sensibilisés par la situation de nos cotisants et trop impliqués dans notre tâche? Je ne crois pas, cette situation a suffisamment duré.

Nous savons que ce problème est national, il est, dès lors, de la responsabilité des syndicats d'appeler à un arrêt total des traitements des affaires du domaine 2 de la production TI ISU PL et aussi un ultimatum suivi d'un mouvement social national avec pour revendication un retour aux anciens modes de calcul des pièces justificatives des travailleurs indépendants.

Urssaf d'Alsace

Depuis le "3 en 1" rien ne va plus. La bascule de la régularisation créditrice n'est pas faite.

L'Urssaf réclame des cotisations alors qu'elle devrait en rembourser.

Le cotisant demande un délai mais on le prélève quand même. Il n'est plus possible de gérer un dossier.

Tous les jours les techniciens découvrent de nouvelles anomalies.

Les transactions autorisées le matin ne le sont plus le soir : Quelles anomalies ont été générées par les manipulations du matin ?

Rien ne marche : Il y a un ras-le-bol des cotisants et un ras-le-bol des techniciens.

Lors des appels des cotisants, il est demandé aux techniciens de ne pas mettre en cause l'informatique.

Ces dysfonctionnements posent problème au Front Office qui n'a plus de certitude à la lecture du compte.

Et avec ces problèmes, de plus en plus de cotisants abandonnent la dématérialisation, qui était censée nous faire gagner du temps.

Les techniciens d'Alsace sont aussi déçus que ceux des Pays de Loire :

Le cotisant n'est plus au cœur du métier mais les indicateurs et les contrôles (VDC, PCO...)

**Produire de la mauvaise qualité,
c'est comme lancer un boomerang :
ça risque de nous revenir ...**



LOISIRS

Avignon

Pour les amoureux des belles mécaniques, ne ratez pas les 25, 26 et 27 mars la 14^e édition du **Motor Show d'Avignon** au palais des expositions.

Plus d'un siècle de locomotions...

Son concept est unique en France et présente toutes les formes de locomotions, de toutes les époques : autos, avions, bateaux, motos, utilitaires et tracteurs, véhicules militaires, engins de loisirs, mais aussi hot rods, dragsters, et véhicules de compétition.

Avignon Motor Festival est devenu, de par sa taille et son audience la

plus importante manifestation du genre en France. La surface totale d'exposition couvre 50 000 m² dont 27 500 m² couverts répartis en douze halls, 400 exposants sont reçus dont 145 clubs.

Ce n'est pas le salon de Genève ni celui de Paris mais c'est le rendez vous des passionnés.

Entrée payante mais parking gratuit !



LOISIRS

Menton

La **83^e fête du citron** commencera le 13 février et se terminera le 2 mars.

La Fête du Citron à Menton, est un évènement unique au monde, elle attire chaque année 240 000 visiteurs.

Elle mobilise plus de 300 professionnels et nécessite 145 tonnes d'agrumes.

Attention, il y a différents types de manifestations : corso de jour, exposition de jour, jardins des lumières en nocturne, salon de l'artisanat, festival des orchidées, corsi nocturnes qui ne se déroulent pas les mêmes jours, concert d'Umberto Tozzi ...

La ville compte 30 hôtels à tous les prix, pas de problème donc pour se loger et vous êtes à la frontière Italienne. L'occasion de faire quelques courses ou d'acheter quelques citrons afin de préparer votre limoncello maison.



LOISIRS

Nice

C'est l'évènement phare de la Côte d'Azur en hiver, un des plus grands carnivals au monde propose un programme de spectacles inoubliables du 13 au 28 février 2016.

Pour sa 132^e édition, le **Carnaval de Nice** met à l'honneur les médias. Et pour cause, son roi sera celui des Médias. Durant le temps du carnaval, les parades multicolores raconteront l'histoire du Roi des Médias et rendront hommage par la même occasion aux victimes de Charlie Hebdo. Cette nouvelle édition soulignera le droit à la liberté d'expression.

Les défilés carnavalesques se composent de 18 chars tous sur le thème du "Roi des Médias". Ces parades géantes et colorées qui se déroulent de jour et de nuit, sont animés par plus de 1000 musiciens et danseurs venus des 4 coins du monde.

Dans un écrin unique, la Promenade des Anglais, les élégantes batailles de fleurs sont une composante du Carnaval à ne pas manquer. Sur des chars décorés de magnifiques compositions florales, les plus belles filles du Carnaval ainsi que des personnages vêtus de costumes extravagants lancent au public mimosas, gerberas, lys ...

Des moments inoubliables !

